

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY

Compte rendu des travaux de l'année 1962

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président	M. CHALOIN.
Vice-Présidents	M. DUDRUMET.
Secrétaire	M. HARDY.
Trésorier	M. LEFEBVRE.
Bibliothécaire	M. BEAUJEAN.
Bibliothécaire-adjoint	M. DUPONT.
Conservateur des collections	M. André DERUELLE.
Membres	M. CHEVALLIER.
		M. Roger DERUELLE.
		M. DUBOURG.
		M. LATOUR.
		M. le Comte de SADE.

Membres décédés depuis Décembre 1961

Mmes Debacq.
Pommier.
MM. Dr Brehier.
Dr Brunat.
Delarbre.
Dupont.
Géronimi.
Pascal.
Zipper.

Membres admis en 1962

Mme Roger Déruelle.
MM. Augras
Bartissol.
Carbonneil.
Dally.
Colonel Dorlé.
Grignon.
Zipper.

Séance du 27 Janvier :

M. Roger DERUELLE : « *La Fontaine et l'amitié anglaise* » (*1^{re} partie*), 1687 : la meilleure amie du Fabuliste, Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon et de Château-Thierry, compromise dans l'Affaire des Poisons, a dû se retirer à Nérac, puis dans son château de Navarre, près d'Evreux. La proximité de la Cour la tente tellement qu'elle vient à Versailles chez son beau-frère le cardinal de Bouillon. Reconnue, poursuivie par la Justice du Roi, elle doit s'expatrier et rejoint en Angleterre sa sœur Hortense.

Curieuse femme que cette Hortense, duchesse de Mazarin, en Angleterre depuis 1672, ainsi libérée de la tutelle d'un mari jaloux. Vingt-huit ans, belle, charmeuse, cultivée, elle a été introduite à Londres par lord Montaigu, ambassadeur à la Cour de Savoie, frère de Mme Harvey bien connue de La Fontaine. Le roi Charles II, petit-fils de Henri IV, qui avait failli l'épouser et en est resté amoureux, la reçoit avec émotion, lui ouvre son cœur et sa bourse. Notre ambassadeur, Courtin, voit du meilleur œil cette intimité qui sert à merveille sa diplomatie : il souhaite qu'Hortense parvienne à évincer la maîtresse en titre du roi, la duchesse de Kéroualle, l'amie des patriotes anti-français.

Parmi les admirateurs d'Hortense se trouve Saint-Evremont, en Angleterre depuis 1659 (date du traité des Pyrénées), parce qu'il était opposé à la politique étrangère de Mazarin et de Colbert. Or Saint-Evremont est un fidèle ami de La Fontaine qu'il a connu chez Fouquet. Amoureux fou de la duchesse de Mazarin, il la suit comme son ombre, chante sa beauté, son charme, son élégance. Il renseigne le Fabuliste sur l'influence extraordinaire exercée à Londres par Hortense et notre Jean, à son tour, la célèbre avec enthousiasme.

Lorsque Marie-Anne débarque en Angleterre, elle est reçue avec une ferveur délirante. Chacun vante à l'envi sa grâce et son esprit. De Paris, La Fontaine fait écho : « qu'Olympe a de beautés... ». Saint-Evremont et lui font assaut de galanterie envers les deux sœurs, bien embarrassés de désigner la plus belle. Pourtant Jean paraît éprouver un penchant marqué pour la duchesse de Château-Thierry.

Les sœurs brillent d'un éclat incomparable, entourées de tout ce qui compte en Angleterre, pour le plus grand profit de la culture française. La Cour est un autre Versailles. Les deux nations voisines et amies échangent sans cesse artistes et gens du monde.

Cette amitié franco-anglaise a pourtant de rudes adversaires : les nobles, les protestants, une partie de l'opinion publique même, émue de voir le pays à l'humiliante remorque de la France. Il appartient à notre ambassadeur Barillon, qui a succédé à Courtin, de veiller au maintien de notre influence. Il y parvient grâce aux deux « Mazarines » et aussi grâce à Henriette, sœur du roi Charles II, belle-sœur de Louis XIV.

On sait que le mariage de Madame était un échec, son mari n'appréciant pas du tout les femmes en général. Quoi qu'il en soit, Henriette était extrêmement précieuse à Louis qui l'avait aimée, et contribuait à unir les deux royaumes en une politique étrangère commune. Mais Henriette mourut. « Madame se meurt... » s'exclame Bossuet.

Cependant, la guerre de Hollande, parfaitement préparée, débute par des succès. Mais les nationalistes anglais réagissent avec vigueur. Charles II va-t-il passer dans le camp des Hollandais ? La Fontaine devient alors un apôtre de la paix. Comme le roi, il supplie ses amis d'Angleterre de nous rester fidèles. Rien n'y fait ; les efforts désespérés de Barillon restent inutiles. 1674 verra le traité de paix séparée entre l'Angleterre et la Hollande, et 1678 le traité de Nimègue, glorieux certes pour nous, mais qui stoppe durement l'impérialisme français. Désormais, en Angleterre, prévaudra la politique de bascule.

Charles II meurt en 1685. Son frère Jacques est un « mou ». L'envoyé spécial de Louis XIV, Bonrepaux, décrit avec enthousiasme à La Fontaine les mérites de Windsor, mais ne réussira pas à retarder la chute prochaine des Stuart. La correspondance Bonrepaux-La Fontaine est fort instructive. Notre Fabuliste tient son ami au courant des nouvelles de la Cour et de la Ville : l'intervention chirurgicale que subit le Roi, la « grandeur » du monarque, notamment après la Révocation de l'Edit de Nantes et la signature de la Paix. Ainsi, follement encensé, le Roi-Soleil se considère comme un Dieu ; son prestige international en vérité est immense auprès de celui des faibles Stuart.

Mais tout n'a qu'un temps...

(A suivre).

Séance du 24 Février :

M. Roger DERUELLE : « *La Fontaine et l'amitié anglaise* » (2^e partie). 1687 : Jean regrette amèrement l'absence de Marie-Anne de Bouillon « qui porte la joie partout ». A Versailles, à Paris, en effet, sous l'influence de Mme de Maintenon, la vie mondaine devient sévère, morose. Notre poète cédera-t-il aux appels répétés de Milord Harvey qui l'invite à passer en Angleterre où il sera plus apprécié par le roi et la haute société que par Louis XIV et ses courtisans ?

L'existence n'est plus très enjouée maintenant chez sa protectrice, Mme de La Sablière, devenue dévote, et dont les revenus sont tellement diminués qu'elle doit abandonner son luxueux hôtel pour un local plus modeste. Pourtant, la « Chambre des Philosophes » y est toujours agréablement fréquentée, et une très jeune « Chloris au clavecin » enflamme quelque peu le Fabuliste sans toutefois lui faire oublier la belle duchesse de Château-Thierry. Le ménage modèle d'Hervart veille affectueusement sur lui pendant les nombreuses absences de Mme de La Sablière. Décidément, le poète, tout en admirant le flegme, la science, l'esprit pratique des Anglais, restera en France.

1688 : un événement politique éclate, d'une importance considérable pour l'Europe : Jacques II est chassé de son trône par son gendre Guillaume d'Orange malgré les efforts de nos représentants à Londres, Barillon et Bonrepaux, leurs avis et leurs conseils de prudence. Le Stuart n'a que la ressource de se réfugier en France où Louis XIV l'installera somptueusement à Saint-Germain. A Londres, la colonie française est en plein désarroi, l'ambassade est pillée, l'ambassadeur expulsé. La duchesse de Bouillon sollicite de son roi la permission de traverser la France pour aller rejoindre à Venise une de ses sœurs et son beau-frère le Cardinal. L'autorisation lui est accordée, du bout des lèvres : la tumultueuse famille de Mazarin a donné tant de fil à retordre à Sa Majesté que celle-ci ne tient pas à la voir se réinstaller en France.

Pendant son bref passage à Rouen et à Navarre, la « divine Bouillon » a-t-elle rencontré le Fabuliste ? Rien n'est moins sûr. En tout cas, elle l'aurait trouvé bien vieilli, fatigué, rempli d'aimertume après l'échec de son unique opéra, « Astrée ». Il songe alors sérieusement à se rendre en Angleterre. Mais la santé revient, le projet de voyage est encore abandonné. Cependant, restée à Londres, la duchesse de Mazarin revient en faveur, refuse de partir rejoindre son mari à demi-dément.

En France, l'inquiétude causée par la nouvelle politique anglaise est très grande. La Fontaine partage ce pessimisme et peste contre cette Chambre des Communes qui est parvenue à unir Hollande et Angleterre dans leur haine contre nous. Louis XIV pousse l'indolent Jacques II à reconquérir son royaume. Mais la campagne d'Irlande est un lamentable échec que notre fabuliste suit avec l'attention d'un stratège d'occasion, partisan endiablé, puis amer ironiste, navré d'avoir perdu un louis d'or placé sur la prétendue mort de Guillaume à la bataille de Boyne.

Saint-Evremont, resté à Londres, s'est rallié au nouveau monarque. Le Fabuliste ne le suit pas, s'efforce de rester en bons termes avec Versailles, d'autant plus que la mort de Mme de La Sablière le laisse dans le dénuement le plus complet. C'est peut-être le moment de gagner l'île où il est assuré d'être bien reçu ? Non, définitivement, car le Conseiller d'Hervart lui ouvre toutes grandes les portes de son hôtel de la rue Plâtrière. Dès lors, douillettement traité, il oubliera la politique, ses rancunes contre Guillaume d'Orange et rentrera pour toujours ses griffes, à vrai dire peu acérées.

N'est-il pas étonnant d'apercevoir un « Bonhomme » combattif, considérablement intéressé par la politique de son temps ? A notre époque, serait-il devenu député, journaliste ? Il n'est pas certain que nous y eussions gagné.

M. BEAUJEAN : « *Le « Bon Juge », ou l'envers du décor* ». Sous ce titre, « LE POUVOIR JUDICIAIRE », organe mensuel de l'Union fédérale des magistrats, publie en bonne place dans son numéro 165 de novembre dernier un virulent article d'un

jeune magistrat qui est une exécution en règle du Président Magnaud, dont les Castelthéodoriciens croyaient avoir le droit d'être fiers.

« Juge sectaire et partial » — « violent, entêté, susceptible, cherche toutes les occasions d'entrer en lutte avec les juridictions supérieures » — « un de ces magistrats qui font vivement regretter que l'inamovibilité s'applique non seulement à la fonction, mais à la résidence » — « ignore tout de la loi » — « très mauvais magistrat », et ce jugement qui se veut définitif : « Le Président Magnaud, ou ce qu'un magistrat ne doit pas être ». Boufre !

Pourtant, dans le chapitre intitulé : « Le Novateur », l'auteur reconnaît de bonne grâce que le Président Magnaud — d'autre part « probe et désintéressé » — très intelligent, écrivain estimable, a été le précurseur, ou du moins la « caisse de résonance » d'idées généreuses qui, dans l'évolution de la justice moderne, ont fini par s'imposer : individualisation de la peine, intérêt croissant attaché au monde du travail, souci des pauvres et des malheureux, caractère spécifique de la délinquance juvénile, recherche de l'amendement des coupables.

Il est curieux de constater qu'après 60 ans, le cas du Président Magnaud suscite encore d'ardentes polémiques.

Quoi qu'il en soit, à tort ou à raison, pour notre Sud de l'Aisne, il reste le « Bon Juge ».

Séance du 31 Mars :

M. le Colonel JOSSE : « *Un mariage contre le gré des parents à Coincy* ». Généralement les actes de l'état-civil, à la fin du XVII^e siècle, sont brefs, surtout quand il s'agit de gens du commun, plus copieux pour les bourgeois, mais toujours curieux à étudier. C'est en fouillant les registres de catholicité de la région que M. Josse a exhumé cette curieuse histoire familiale.

En 1685, Coincy était à peine relevé des maux terribles causés par les guerres de religion, la Fronde, la guerre des Lorrains. Le notaire royal était Jacques Couvreur, époux de la riche Suzanne Vaillant. Leur fils, Jacques Couvreur, procureur de la justice, envisagea d'épouser Anne Gobin, fille du procureur fiscal Laurent Gobin, d'une famille également notable, mais moins fortunée que les Couvreur. Jacques Couvreur père refusa son consentement. Son fils s'entêta.

Il existait à Coincy un second notaire, Charles Champion, marié à Laurence Regnault, tous deux descendants des Racine et des Sconin. Jacques Couvreur fils utilisa ses services et, notaire contre notaire, père contre fils, on s'envoya du « papier timbré » six années durant.

Finalement, le 4 septembre 1672, le mariage fut célébré et couché sur le registre de catholicité en un acte de six pages

assorti de la sentence rendue par M. l'Official de Soissons, de la dispense des deux dernières publications et de l'insinuation de la dispense des bans.

On est surpris de l'importance donnée alors aux fiançailles, et de celle — qui nous paraît exorbitante — de la puissance paternelle à cette époque. Il est à noter que toute l'affaire s'est traitée devant la juridiction ecclésiastique et non devant les instances civiles, l'acte religieux ayant alors valeur civile.

Les époux furent-ils enfin heureux ? Espérons-le. Jacques Couvreur mourut en 1714. Sa femme lui survécut 26 ans et ne se remaria pas. Sa fille épousa le fils du notaire Champion.

Existe-t-il encore à Coincy des Couvreur et des Paillard, des Champion, des Gobin et des Paris ?

M. le Recteur HARDY : « *En marge des vieux registres paroissiaux* ». Ces registres qui, sous l'Ancien Régime, étaient tenus par le curé de chaque paroisse, étaient essentiellement destinés à contenir ce que nous appelons les actes de l'état-civil. Mais certains curés, plus curieux d'esprit que la majorité, ou sous le coup d'événements qui sortaient de l'ordinaire, y ont mentionné, au moins brièvement, des faits qui n'avaient rien à voir avec l'administration des sacrements.

Voici, par exemple, ce qu'on peut relever dans les registres paroissiaux des cantons de Château-Thierry, Condé-en-Brie et Charly :

Des notes assez nombreuses sur les phénomènes atmosphériques : pluies excessives, inondations, grêle, gelées, tempêtes, sécheresses prolongées. Les renseignements les plus précis sont donnés par un curé d'Essises qui, de 1719 à 1740, a consigné à peu près régulièrement, et avec une appréciable précision, l'allure des saisons, le rendement des récoltes et même le cours des denrées. De ces observations il ressort avant tout que les mauvaises années l'emportaient de beaucoup sur les bonnes, et l'on comprend que, dans les cahiers destinés aux Etats-Généraux de 1789, les paysans de la campagne de Château-Thierry aient désigné leur région sous ce nom désolant : « La Vallée de la Misère ».

Des allusions aux événements politiques, et notamment aux ravages des gens de guerre. Les remarques les plus intéressantes à ce sujet sont dues à un curé de Charly qui, de 1615 à 1619, c'est-à-dire dans les temps tourmentés de la minorité de Louis XIII, a relaté, en latin, maints faits saillants de la politique intérieure et extérieure.

Enfin, comme on peut s'y attendre, des renseignements sur l'activité religieuse des paroisses : visites pastorales, prêches de missions, constructions et réparations dont bénéficient tous les édifices du culte, dons et legs, toutes choses qui sont d'un intérêt non négligeable pour la connaissance de la vie des communautés rurales avant la Révolution.

Mais tout cela n'épuise pas le profit qu'on peut tirer de l'examen des registres paroissiaux, et la suite de cette étude fera l'objet de communications ultérieures.

M. le Conseiller SOUTY : « *Le culte de Saint Cénéric et de son frère en Anjou* ». Château-Thierry a conservé fidèlement le souvenir de Saint Cénéric, dont la vie et la... survie ont été souvent évoquées à la Société historique. Le frère du Saint, Cénéré (ou Séréné), est moins connu.

Nés à Spolète, en Italie, au début du VII^e siècle, dans une noble famille, les deux frères résolurent de se vouer à l'Eglise. Nommés par le Pape cardinaux-diacres, ils parcoururent la Gaule. Après un itinéraire incertain, ils se fixèrent à Saulges, au bois de l'Erne, dans l'*« Arcadie Mancelle »*, où ils établirent un ermitage. Cénéric quitta bientôt son frère pour gagner les « Alpes Mancelles ».

Cénéré mourut à Saulges et, au début du VIII^e siècle, ses restes furent transférés en la cathédrale d'Angers où ils furent vénérés à l'égal de ceux de Saint René, le patron du Roi René. L'autel qu'il avait en cette cathédrale fut renversé par les protestants en 1563, rétabli en 1726, détruit par la Révolution. Actuellement, Cénéré figure encore sur un vitrail de la cathédrale. Il a également une chapelle à Saulges, une à Cheminé-sur-Sarthe.

Dans toute la région, il reste populaire. A Saint-Georges-sur-Loir, sa statue est encastrée dans un mur et... connue sous le nom de Saint René !

5 Mai : Exposition du « Val de Marne ».

18^e Exposition de peinture organisée par la Société historique et archéologique et l'Ecole du Val de Marne.

Dans la grande Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, une trentaine d'exposants présentent près de 150 tableaux, tandis que les écoles de Château-Thierry font admirer un choix de dessins des artistes en herbe de la Ville.

Le public vient chaque année plus nombreux apporter son encouragement à cette manifestation culturelle à laquelle collaborent quelques peintres très connus, « invités d'honneur ».

Séance du 26 Mai :

M. le Recteur HARDY : « *Gautier de Coincy* ». La littérature médiévale doit à notre région ce poète qui, sans être tout à fait tombé dans l'oubli, n'occupe pas la place à laquelle il aurait droit et qui, à la lumière de travaux récents, apparaît comme un des auteurs les plus représentatifs et les plus rayonnants de son temps.

Sa vie, qui est connue avec précision, est sans événements. Il entre à 16 ans au monastère de Saint-Médard-de-Soissons,

y reste 21 ans, puis est désigné pour exercer les fonctions de prieur à Vic-sur-Aisne ; en 1233, il revient à Saint-Médard avec le titre de grand prieur et y reste jusqu'à sa mort.

En dépit de la santé la plus chétive, il a laissé une œuvre d'une grande importance, et cette œuvre est dans son ensemble consacrée au culte de la Vierge qui, dans la vie religieuse de l'époque, tenait un rôle prépondérant. Sur les 40.000 vers dont elle se compose, 30.000 sont destinés à célébrer les « Miracles de Notre-Dame », expression poétique d'un folklore thaumaturgique dont la naïveté ne laisse pas de nous étonner, et qui pourtant garde une singulière puissance d'émotion : témoin ce miracle retenu par Massenet entre 60 autres et qui lui a valu l'un de ses chefs-d'œuvre, « Le Jongleur de Notre-Dame ».

On a trop longtemps voulu voir en Gautier de Coincy un simple compilateur surtout occupé à traduire des chroniques écrites en latin et dénué de véritable originalité. En réalité, son apport personnel l'emporte de beaucoup sur les emprunts, et son œuvre se distingue par des qualités éclatantes : un style intensément vivant au vocabulaire d'une rare saveur, un sens du rythme qui révèle en lui un poète de vocation, et, en dehors même d'une inspiration religieuse et d'intentions moralisatrices qui lui communiquent une vigueur constante, une juste vision de la vie ambiante, bien propre à le maintenir en contact avec ses lecteurs.

Les contemporains ne s'y sont pas trompés, et l'œuvre de Gautier de Coincy a connu de son temps une exceptionnelle faveur. Ses poèmes, recopiés d'abbaye en abbaye, de château en château, se sont répandus dans tout le monde chrétien. Les compagnies théâtrales, et notamment celle des « Puis Notre-Dame », ont puisé à l'envi dans son livre des Miracles des thèmes dramatiques. Enfin, les miniaturistes les plus habiles ont trouvé là motif à des enluminures qui comptent parmi les plus remarquables de cette époque.

A noter que, si l'œuvre de Gautier de Coincy est demeurée facilement accessible aux historiens de la littérature, le mérite en revient avant tout à l'un des plus anciens et des plus illustres membres de notre Société, l'Abbé Poquet, bien connu pour son histoire de Château-Thierry, et qui, en 1857, a publié la première et la seule édition complète du *Livre des Miracles de Notre-Dame*.

M. le Lieutenant LOUHET : « *L'Aqueduc de la Dhuys* ». L'aqueduc de la Dhuys est une très importante construction qui traverse tout le sud du département et fournit aux Parisiens, depuis un siècle, une eau potable d'une pureté inégalée.

Il y a 110 ans, on utilisait dans la Capitale l'eau du canal de l'Ourcq et l'eau de la Seine, moins polluées qu'actuellement. Le baron Haussmann, qui fut 17 ans Préfet de la Seine, voulut que ses administrés boivent de l'eau de source, seul

moyen d'éviter les épidémies toujours redoutables dans une grande ville. N'ayant pu faire aboutir son projet de capter des eaux de la Somme et de la Soude, il présenta une étude sur le captage des eaux de la Dhuis. Là, aucune opposition et, en 1865, les eaux « merveilleusement transparentes » de la petite rivière emplissaient les réservoirs de Ménilmontant.

La source principale se situe à 800 m. au Sud-Est de Pargny. Le ruisseau est un affluent du Surmelin qui se jette dans la Marne à Mézy. En aval des sources, un mur de captage long de 50 m., profond de 7 m., épais de bas en haut de 2 m. 50 à 1 m., retient les eaux recueillies sur les territoires de Corrobert, Janvilliers, Vauchamps, Artonges, Fontenelle, Marchais, tous points dont l'altitude est plus élevée (220 m. en moyenne) que celle de la source de Pargny (128 m.).

Par deux tuyaux de fonte, les eaux s'écoulent dans un bassin de récupération où elles sont décantées dans un « Pavillon de captage », puis dirigées dans l'aqueduc proprement dit.

Cet aqueduc est long de 131 Km avec une dénivellation de 0 m. 10 au Km environ. Il est constitué par des sections formées de tuyaux de fonte de 1 m. de diamètre ou par des sections de maçonnerie. De place en place, un « regard » comporte un petit bassin à partir duquel l'aqueduc franchit une vallée par une « conduite forcée », suivant le principe des vases communicants. Un « siphon », lui permet de franchir sur un pont le ruisseau qui emprunte la vallée. L'« emprise », sur le parcours de l'aqueduc, mesure de 10 à 20 m. de large, et est la propriété de la Ville de Paris.

Les sources donnent un débit moyen journalier de 20.000 m³. Un personnel qualifié assure une surveillance constante et un parfait entretien des installations et du domaine. Malgré que l'eau arrive débarrassée de ses impuretés, elle est traitée au chlore au Raincy, l'excédent de chlore étant neutralisé à l'hyposulfite. Ces travaux extrêmement importants ont duré deux ans, sont revenus à 250.000 F par Km, et n'ont nécessité, depuis aucune réparation importante. Rendons hommage aux ingénieurs de l'époque !

Les eaux de la Dhuis sont actuellement très insuffisantes pour couvrir les besoins de l'énorme agglomération parisienne. Il a fallu ajouter celles de la Vanne, de la Voulzie, du Durteint, de l'Avre, les eaux filtrées de la Seine, de la Marne, du canal de l'Ourcq, et celles, bientôt, du Val de Loire, à moins qu'on utilise celles des hautes vallées de la Seine, de l'Aube et de la Marne, selon le projet dont notre collègue, M. Beaud, s'est fait l'ardent propagateur.

M. DUDRUMET : « *Quelques notes sur les frères HARMAND* ». Comme suite à une lettre de l'Ambassade de France en Allemagne fédérale, Monsieur le Sous-Prefet avait demandé si notre Société pouvait fournir des renseignements sur Harmand

Louis-Marie, né à Château-Thierry le 31 mars 1779, secrétaire général de la Préfecture du Bas-Rhin, nommé en 1819 chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur. D'un travail de M. Frédéric Henriet (Annales de la Société d'archéologie 1907), nous avons extrait les renseignements suivants concernant la famille Harmand :

Harmand Louis-Marie était le second fils de *Nicolas-François Harmand* né à Souilly (Meuse) le 9 janvier 1747, d'une famille originaire de Lorraine. Celui-ci vint s'établir en notre ville en 1775 comme avocat au Bailliage et Présidial. Il mit son expérience et ses conseils au service de ses concitoyens qui le nommèrent député du Tiers lors de la convocation des Etats-Généraux. Chargé de la rédaction du Cahier des plaintes et des voeux des habitants de Château-Thierry, il fit un travail qui fut très apprécié en haut-lieu.

Ses capacités frappèrent le premier Consul, qui le nomma Préfet de la Mayenne. Il le resta 15 ans et réussit à pacifier ce département livré à toutes les divisions des partis. Nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1804, il fut créé baron de l'Empire, et ajouta à son nom celui d'Abancourt, domaine patrimonial.

Mis à la retraite à la Restauration, il mourut à Senlis en décembre 1821. Son frère cadet, Jean-Baptiste, né à Thiaucourt en 1756, entra dans l'ordre des Prémontrés à l'abbaye de Val-Secré. Rentré dans la vie civile après la fermeture du couvent, il se retira à Bézu-Saint-Germain, acheta l'ancien presbytère (où coucha Napoléon en 1814) et se consacra à l'administration de sa commune. Il mourut à Château-Thierry en 1834 et fut inhumé dans le cimetière de la Ville.

10, 11 et 12 Juin : Jaulgonne : Salon de l'Humour.

Le Syndicat d'initiative « Les Amis de Jaulgonne » a consacré son exposition annuelle à l'Humour. Il s'agissait surtout, dans l'intention des organisateurs, de présenter en raccourci une histoire du dessin humoristique depuis les origines jusqu'à nos jours, d'évoquer les divers moyens d'expression de l'humour et de dégager ses tendances actuelles.

Ainsi se succédaient trois séries de panneaux : pour l'histoire, les débuts de la caricature (sculptures médiévales, illustrations des œuvres de Rabelais, Jacques Callot, etc...), les grands dessinateurs humoristiques du XIX^e et du XX^e siècles (Daumier, Gavarni, Puvis de Chavannes, Forain, Steinlen, Caran d'Ache, Poulbot, etc...), les portraits charges, les personnages-types (Don Quichotte, Monsieur Prudhomme, Tartarin, etc...) ; la satire politique (notamment dessins extraits de la *Lanterne* et du *Charivari*) ; pour les moyens d'expression, dessin publicitaire, chansonniers, marionnettes, clowns, mascarades, santons, jouets, etc... ; pour les tendances actuelles, reproductions de dessins mettant particulièrement en relief ce « goût de l'ab-

surde » dont on retrouve l'équivalent dans tout un courant de la production littéraire.

Couronnant le tout, un ensemble d'échantillons directement empruntés au règne minéral ou végétal et propres à donner l'impression qu'il existe un « Humour de la nature ».

10 Juin : Exposition des « Am's des Arts » à Epaux-Bézu.

Une centaine de dessins et d'aquarelles « racontent » aux visiteurs les sites connus ou inconnus de ce village d'entre Tardenois et Orxois.

Il est prouvé, une fois de plus, que nous connaissons mal notre petit pays et que nous pouvons, souvent, sur place, trouver des lieux susceptibles de satisfaire notre plaisir et notre curiosité.

Séance du 30 Juin :

M. BEAUJEAN : « *Les monographies communales ; monographie de Goussancourt, par M. GRIGNON* ». Vers 1898-1900, sur tout le territoire, s'épanouit une floraison de monographies souvent remarquables. Il est vrai qu'à cette époque les archives locales étaient intactes, les instituteurs restaient longtemps au même village et vivaient très près des paysans, le secrétariat de mairie, relativement simple, laissait des loisirs, M. le Docteur Corlieu, M. de Vertus et d'autres avaient donné l'exemple.

Après 1918, la plupart des archives étaient détruites, au moins dans notre région ; beaucoup de maîtres originaires de l'Aisne avaient été tués et furent remplacés par des collègues étrangers au « pays » ; tout était devenu plus compliqué. Les monographies, presque toutes disparues, ne furent pas refaites.

Après la tourmente de 1939-45, certains pensèrent qu'il importait de ressouder solidement l'écolier au sol natal. Quelques maîtres tentèrent de reprendre, de continuer l'œuvre des anciens. C'est ainsi que notre Société eut le plaisir de recevoir et de faire connaître au public de l'arrondissement des travaux intéressants sur Sommelans, Nogent l'Artaud, Neuilly-Saint-Front, etc... Il semble que le mouvement continue, encouragé par l'autorité administrative.

A son tour, M. GRIGNON, guidé par M. le Recteur HARDY, entreprit la monographie de sa petite commune avec — procédé nouveau, mais efficace — l'active collaboration de ses élèves.

GOUSSANCOURT, à vrai dire localité un peu isolée, offre cependant au touriste des raisons de la mieux connaître. Des vestiges récemment découverts la font remonter avec certitude à l'époque néolithique. Son passé gallo-romain, sa destruction par les Barbares ne font pas de doute. Malheureusement, son histoire au Moyen-Age, comme pour beaucoup de villages, est fort ténèbreuse. Les registres paroissiaux, à partir du XVII^e

siècle, les registres des délibérations des Conseils municipaux, depuis 1789, donnent une idée assez précise de la vie communale jusqu'à nos jours. Quelques documents montrent à quel point les paysans, au moins depuis la fin du XVII^e siècle, ont tenu à conserver une école primaire, quoique les frais d'entretien en fussent assez élevés et uniquement à leur charge.

Mais la population, de 429 habitants qu'elle comptait en 1836, est tombée à 116 en 1962, ce qui est grave. M. Grignon esquisse un tableau plutôt sombre de l'activité actuelle du pays : deux grosses fermes, deux moyennes, deux petites, plus de commerçants, l'artisanat en voie de disparition, plusieurs salariés agricoles. Que deviendront, dans quelques années, les quarante enfants de moins de quatorze ans qui sont à l'école ou y entreront bientôt ? On conviendra que la question est angoissante.

Le travail de M. Grignon, très bien illustré de cartes, photos, dessins, mérite tous les compliments de la Société.

On souhaite cependant que l'auteur reste assez longtemps à Goussancourt pour ajouter à sa monographie un complément dans lequel il pourrait étudier la signification des lieux-dits, expliquer la topographie de l'agglomération et des écarts, décrire les maisons les plus caractéristiques, rappeler ce qui subsiste du patois et des coutumes ancestrales, écouter les vieillards parler de leur passé, de la Grande Guerre qui causa tant de deuils dans le village, envisager les mesures à prendre pour « scolariser » la trop nombreuse jeunesse, l'orienter, lui permettre de rester fidèle à Goussancourt, petit village qui ne veut pas, qui ne doit pas mourir.

M. LORION : « *Histoire de l'Ordre des Trois Toisons d'Or* ».
Voir page 7.

Mme DYKE : « *Quelques pages sur Violet Pullin* ».

Le 26 novembre 1956, un très simple convoi emmenait au cimetière de Monneaux, pour son dernier repos, Mrs Pullin, connue de tout Château-Thierry. Cette femme au grand cœur s'était dévouée pour notre Pays au cours de circonstances dramatiques depuis la première Guerre mondiale, et sa bonté se manifestait encore aux dernières heures de sa vie. Notre Société Historique devait préserver de l'oubli, pour ceux qui l'auraient ignoré, cet exemple de courage et d'abnégation que nous offrent les pages d'une existence étonnante. Par une volonté d'effacement total, rien ne rappela, au moment de sa disparition, ses décorations et les services qu'elle avait rendus.

Violet Grierson était née à Athlone, en Irlande, le 1^{er} juillet 1882. Elle devait rester Irlandaise de cœur par sa spontanéité, son goût profond de la poésie et une sorte de gaîté communicative qui lui attirait toutes les affections. Nous la trouvons

très jeune aux Indes où son père avait été nommé Colonel. Elle mène, avec sa sœur Helen, la vie de la colonie anglaise dans le cadre magnifique de l'île de Ceylan. Violet se marie en 1910 avec Nevil Cambpell Pullin, officier dans la Marine britannique et chargé de la surveillance des phares.

En 1914, Violet Pullin, qui avait regagné l'Angleterre, veut servir son pays et la cause des Alliés. Elle répond à l'appel du Comité Britannique de la Croix-Rouge française et groupe des amis pour s'engager avec elle. Au printemps de 1915, nous la trouvons à Crémancy, chargée de soigner les blessés et les malades à l'Ecole d'Agriculture transformée en Hôpital Militaire. Elle s'occupe activement de la cantine avec sa cousine, Madame Wallard. Elle se lie d'amitié avec les notabilités du village. Elle est affectée à Meaux en 1916. En 1917, nous la voyons à Serches, près de Braine, où elle tient une cantine. Monsieur Haquart, maire de Serches, a bien voulu nous évoquer le souvenir qu'un ancien soldat marié dans ce village a retenu de son activité et de son dévouement. Elle réconforte les soldats déprimés et organise des séances de cinéma. Entre temps, elle monte à cheval et parcourt la campagne.

Cependant, le 21 mai 1918, l'offensive allemande de Ludendorff se déclenche. Grâce à Monsieur Haution, qui nous a communiqué le déroulement de cette terrible bataille, nous voyons la 7^e armée allemande attaquer sur un front de 38 Km : 127 batteries en action, et des batteries de 240 sur voie ferrée. Du côté français, le 111^e régiment d'artillerie lourde est mis en action le 27 mai. Le combat fait rage ; les tirs à grande portée atteignent les ravins de Serches. Violet Pullin se dépense avec un admirable sang-froid. La magnifique citation qui consacrera, avec la Croix de Guerre et la médaille de la Reconnaissance Française, son courage et son abnégation, porte des lignes : « A montré dans la direction des Cantines de Crémancy, Meaux, Serches une activité, une bonté et une générosité inlassables. Est restée à Serches pendant les journées des 27 au 31 mai 1918, malgré de violents bombardements, jusqu'à la limite extrême de la prudence ».

La fin de la guerre la trouve à Château-Thierry. Elle veut se fixer en France où l'un de ses frères a été blessé et où l'autre repose. Elle ouvre un Salon de Thé rue Carnot, où elle reçoit surtout des familles américaines. Elle est devenue membre d'honneur de Gold Star Mothers. En 1920, elle s'installe avenue de la République pour créer « l'Hôtel du Bonhomme et des Violettes » où s'arrêteront tant de personnalités étrangères : la Princesse Abee of Athlone, le Général Weygand, Mr. Dulles, le Général Wavel qui sera vice-roi des Indes, le Duc de Kent (incognito), le Général Pershing. Franklin Roosevelt, qui sera plus tard Président des Etats-Unis, y séjournera avec sa famille. Sir Anthony Eden sera également un familier de la maison et entretiendra une correspondance suivie avec son hôtesse.

Miss Helen Grierson est venue rejoindre sa sœur à l'Hôtel du Bonhomme. C'est elle qui, à la guerre de 1940, tiendra un intéressant et dramatique journal des événements qui vont se dérouler dans le cadre poétique et luxueux de cette demeure et de son beau jardin. Le 19 mai 1940, un avion allemand laisse tomber une bombe qui écrase l'immeuble. Dix officiers français et deux Canadiens sont tués, ainsi que quatre civils. Il y a aussi des blessés. Violet, indémne, se penche avec désespoir sur cette tragédie. Elle en gardera la marque profonde pendant les affres de l'Occupation, les angoisses des interrogatoires de la Gestapo, et jusqu'à ses vieux jours qui la trouveront fatiguée, mais toujours vaillante et secourable.

Non, nous ne l'oublierons pas.

29 Juillet : Excursion à Troyes.

Une soixantaine de sociétaires partis en car ou en voitures particulières ont passé à Troyes, capitale historique de la Champagne, une excellente journée, agréable et instructive, guidés par M. Groley, vice-président des Amis des Musées, avec une amabilité et une compétence dont ils gardent le meilleur souvenir.

On visite les églises Saint-Pantaléon, Saint-Urbain, Sainte-Madeleine, la Cathédrale, toutes œuvres gothiques remarquables, les Musées. On parcourt les vieilles rues moyenâgeuses. On admire les réalisations modernes des services de la Reconstruction et de l'Urbanisme. On apprécie à sa valeur la curieuse cité de « Copainville ».

La conclusion est malicieusement apportée par M. Groley : « Votre La Fontaine a écrit : Il n'est cité que je préfère à Reims... C'est qu'il ne connaît pas Troyes ! ».

Séance du 27 Septembre :

M. Ch. BOURGEOIS : « *Lecture publique et défense de la langue française* ». La propagande en faveur des bibliothèques ouvertes à tous est un excellent moyen de lutter contre le « mauvais parler » si répandu, hélas !

« Le quart d'heure de Rabelais », de Marie Chantal, est un spirituel condensé de toutes les sottises linguistiques possibles : incorrections, contre-sens, etc... Marie Chantal est-elle seule responsable de cette décadence à peu près générale du français ? Nous-mêmes, gens prétendus cultivés, ne jargonnons-nous jamais ?

Ecoutez, à la T.S.F., les personnages « importants » que sont les ministres, grands commis, gros patrons : leurs fautes de vocabulaire, de syntaxe vous crispent. Deux derniers-nés : « paniquer », « soirer » !

Passe pour les humbles qui n'ont reçu qu'une instruction

très élémentaire. Mais les autres, les journalistes notamment, ne se sentent-ils pas grandement coupables, eux dont l'expression est diffusée à l'infini par l'imprimerie ? On sait bien que les informateurs d'agence travaillent dans des conditions spéciales, avec une rapidité, une fièvre affolantes. Mais les correcteurs ne sont-ils pas là, dont le rôle est de traduire en français correct les dépêches hâtivement rédigées ?

Le style substantif, qui permet d'éviter l'emploi de verbes difficiles à manier, fait fureur : c'est le style du moindre effort ; tant pis si le lecteur n'y trouve pas son compte. Pressons-nous : supprimons les prépositions, donnons aux qualificatifs valeur d'adverbes. Et ces anglicanismes rencontrés partout dans les journaux, réclames, enseignes, à tous coins de rue, sont-ils agaçants !

Réagissons en polissant à loisir nos phrases écrites, parlées, au risque d'être traités de « croulants ». D'ailleurs une réaction s'amorce : M. Foyer, Garde des Sceaux, recommande à ses chefs de service de respecter leur langue, imité par le Ministre des Armées qui part en guerre (c'est son rôle), contre les néologismes tirés de l'anglais. Tant mieux. La correction, la pureté de notre français sont une part importante de notre patrimoine, de notre littérature, une de nos principales richesses, notre meilleur ambassadeur.

Mais surtout, lisons, faisons lire les œuvres qui font honneur au génie de la langue. Le livre coûte cher ? Pas plus que la nourriture, le logement, l'habillement, l'auto ou la moto. Conservez-le avec soin pour le relire à l'occasion, et vous aurez fait une bonne affaire, une bonne action.

Fréquentez les bibliothèques publiques, rurales ou urbaines. Est-ce l'« évasion » que vous cherchez ? Mais ils sont nombreux les livres écrits en excellent français qui vous la procurent, beaucoup mieux que ces ouvrages périodiques illustrés idiots dont certains sont si friands. Les bibliothécaires, les éducateurs vous conseilleront, vous, les jeunes surtout.

Il est probable que Château-Thierry, en voie d'expansion, sera, dans une dizaine d'années, le quatrième foyer de vie du département. Les habitants auront sans doute pain et jeux à suffisance. Auront-ils droit à une distribution de satisfactions intellectuelles aussi abondantes ? En particulier, auront-ils à leur disposition une bibliothèque claire, moderne, l'usage facile de livres bien choisis ? Les administrateurs de la Cité n'hésiteront pas à consacrer à cette œuvre les crédits importants qu'elle mérite. Il s'agit de faire de nouveau fleurir ce qu'on appelait il y a quatre siècles : le « franc et doux langage ».

14 Octobre : Le « Salon du Champignon », à Epaux-Bézu.

L'exposition est installée au château, dans un très beau cadre forestier. Première manifestation de ce genre dans notre région.

En dépit de la sécheresse de l'été, la présentation des cryptogames, assurée par M. Abel Bénier, mycologue averti, est abondante et variée. Ceux qui ignorent — et ils sont nombreux — les beautés et les vertus de cette flore quelque peu mystérieuse ont pris là une première leçon qu'il conviendrait d'étoffer grâce à des « sorties en forêt ».

C'est la dixième exposition des « Amis des Arts » qui va se consacrer à la mise sur pied d'un Musée des Arts et Traditions populaires.

Séance du 27 Octobre :

M. le Colonel JOSSE : « *La Rue du Ha ! Ha ! à Château-Thierry* ». La Rue du Ha ! Ha ! est une ancienne ruelle qui s'ouvrait sur le quai de la Poterne et se terminait en cul de sac dans une cour, derrière les actuels immeubles Gagne-Petit, Pichard, Laurent. La partie sud a été jointe à la partie nord de la rue Cour Roger pour ouvrir la rue Vallée en 1862.

D'où vient ce nom surprenant de Ha ! Ha ! ? D'après M. Legrand-Vaternelle (1904), « exclamation témoignant de la surprise des promeneurs qui s'apercevaient que la rue aboutissait à une impasse ». D'après M. Barbey (1876), « dénomination due à la présence de fosses destinées à capturer les bêtes fauves ».

M. Josse préfère une troisième explication inspirée de la définition suivante donnée par le dictionnaire de Trévoux (1743) : « Nom donné à des coupures pratiquées dans un passage, recouvertes d'une partie mobile que les défenseurs pouvaient faire disparaître en battant en retraite ». On prétend que, sous Thibaud de Champagne, on avait laissé deux issues dans les fortifications de la Ville : l'une, la porte à l'entrée du pont ; l'autre, une poterne pour descendre à la Marne. On a dû creuser un fossé — un ha ! ha ! — près de cette poterne, ainsi qu'il était de règle en matière de défense, et l'impasse a été créée en face de ce ha ! ha !

M. le Recteur HARDY : « *En marge des registres paroissiaux (suite) : Nourrices et nourrissons aux XVII^e et XVIII^e siècles* ». A cette époque, notre région compte parmi celles où les familles parisiennes envoient de préférence leurs enfants en nourrice. Loin de se ramasser sur quelques points, ce placement des nourrissons se répartit entre de nombreuses localités : les registres paroissiaux attestent que la plupart des paroisses de la Champagne de Château-Thierry, sinon toutes, rentraient dans la clientèle des bureaux parisiens chargés du recrutement des nourrices.

On sait que, pour tenter de remédier à de graves abus, l'Etat, dans les temps modernes, s'est en effet substitué à l'initiative privée et qu'il a communiqué un caractère officiel à une entreprise qui offrait le double avantage de soulager les citadins

et d'apporter aux éléments les moins favorisés de la population rurale un utile supplément de ressources. Une ordonnance royale du 29 janvier 1715 institue à Paris quatre bureaux de nourrices, soumis au contrôle d'un bureau de la Direction des Nourrices, et l'on crée à Paris, en 1769, un corps d'inspecteurs chargés de visiter à la campagne les nourrissons de Paris. Dans chaque paroisse, le curé a mission de veiller sur les nourrissons. Pour chacun d'eux, il a reçu un certificat délivré par le bureau de placement et portant le nom de l'enfant, les noms de ses père et mère, leur profession et leur adresse.

Dans l'ensemble, les familles parisiennes qui envoyait leurs nouveaux-nés en province étaient de condition modeste. Sans doute trouve-t-on parmi eux des commerçants, des artisans, des agents de l'administration qui, sans avoir les moyens d'entretenir une nourrice à demeure, parvenaient à tenir leurs engagements, mais beaucoup d'autres, de revenus plus incertains, versaient irrégulièrement ou même cessaient tout à fait de payer les gages de la nourrice : à telle enseigne qu'un arrêt du Conseil avait ordonné la contrainte par corps des pères défaillants dont le nombre était bon an mal an de 500 à 600.

En dépit des précautions administratives, les nourrissons n'étaient guère assurés d'un traitement convenable, et il faut noter au surplus que l'hygiène de la première enfance obéissait alors à d'étranges principes. Aussi, la mortalité infantile atteignait-elle de tragiques proportions : les contemporains estimaient que près de la moitié des nourrissons meurt pendant les deux premières années, et les chiffres de décès relevés dans les registres paroissiaux semblent bien confirmer cette assertion.

Et voilà qui éclaire la campagne pour l'allaitement maternel menée par J.-J. Rousseau et ses adeptes, dont deux au moins, et des plus ardents, sont assez inattendus : Beaumarchais et Mirabeau.

M. BEAUJEAN : « *Le Couvent Bleu* ». Le Couvent Bleu dominait la côte des Chesneaux. Il vient de disparaître. Certains de nos concitoyens le regrettent, croyant voir en lui un témoin important de notre passé. Ces regrets sont-ils vraiment justifiés ?

En 1770, la rue des Chesneaux est bordée de cabanes de vigneron et de pressoirs ; la côte est couverte de vignobles. Seule une maison bourgeoise rompt la monotonie du coin ; elle porte aujourd'hui le n° 25. Elle est à cette époque occupée par l'abbé Sutil, prieur de N.-D. du Château. Vendue sous la Révolution, elle devient la propriété du général retraité Brice de Montigny, ex-gouverneur de Strasbourg. Après sa mort, elle passe à son gendre, le colonel retraité baron de Juniac, brillant hussard qui s'est distingué à Marengo, Iéna, Eylau. Des fêtes brillantes attirent aux Chesneaux toute la bourgeoisie de la Ville. Une des filles du colonel épouse Amable Desprez, Président du Tribunal.

Mais M. de Juniac s'est ruiné en fêtes ; il doit vendre Trugny, puis sa belle demeure, va vivre et mourir à Versailles, d'où l'on ramènera sa dépouille aux « quatre Arpents » en 1841. La maison passe aux Poncet, puis au général Jollivet, à Mme la générale Brissaud, à sa fille Mme Brémens, enfin à M. Guerlot, l'actuel propriétaire.

C'est une habituée des bals des Juniac, la sœur du Président, Mlle Desprez, riche célibataire, catholique fervente, femme de tête, qui conçoit la création, contre le 25, d'un établissement qui serait à la fois couvent, maison de retraite et maison d'éducation. Mais elle sait compter, prévoir. Après avoir pris le temps de mûrir son projet, elle le réalise en 1845 et en confie l'administration aux Célestines de Provins (vêtuës de bleu), tout en se réservant un droit de surveillance très strict.

La construction est importante : outre la chapelle, le bâtiment principal comprend 13 pièces au rez-de-chaussée, 14 au premier, 17 au second. Les annexes sont nombreuses et variées. Le terrain qui l'entoure est vaste : la maison elle-même couvre 74 a., les jardins au nord, 86, au sud de la route, 1 ha. 5 a.

Soixante années durant, la vie s'écoule, quiète, entre les sœurs (cloîtrées ou servantes), les dames pensionnaires, les jeunes filles des familles les plus riches de la région.

En 1905, la loi sur les Congrégations est votée : le Couvent n'est plus que Maison de Retraite sous la direction de Mlle Hotz. La Supérieure générale de Provins le vend en 1910 à Mlle Jacquot. En 1914, il est hôpital militaire. La guerre terminée, il redevient Couvent et Maison de Retraite avec Mlle Salanson, de Villers-Cotterêts, et des sœurs Dominicaines. En 1924, Mlle Salanson l'achète à Mlle Jacquot qui se retire en compagnie de Mlle Noblot.

Une « Société civile des Chesneaux » est créée en 1932, dont le capital est constitué par 236 (bientôt 366) parts de 1.000 F que détiennent Mlle Salanson, son frère, Mgr Delbez, M. Collangettes, secrétaire de l'évêché, et plusieurs personnalités de la ville.

En 1940, le Couvent, de nouveau transformé en hôpital, est bientôt occupé par les Allemands, puis par des réfugiés, enfin par les Américains. Il est bien délabré. En 1944, les Dominicaines, sollicitées, refusent de s'y réinstaller.

La Municipalité de Château-Thierry l'achète en 1951 à la Société civile pour 3.500.000 F, plus le droit aux réparations des dommages de guerre, 1.300.000 F. Elle accepte d'y loger le Centre d'Apprentissage qui va quitter La Ferté-Milon.

L'Éducation Nationale, à juste raison, trouve par trop précaire, étroite, incommode, l'installation du Centre et décide de l'acheter pour le transformer complètement. L'acquisition est chose faite en 1958 : toute la partie au nord de la route est cédée 1.000.000 F.

Le Couvent est abattu. A sa place s'étagent cinq grands

corps de bâtiments : un pour l'administration et les logements ; un pour l'internat (réfectoires, dortoirs, foyer, bloc sanitaire) ; un pour l'externat (9 salles de cours, laboratoires, dessin, etc.) ; un bloc-ateliers ; un pour l'éducation physique. Actuellement, 209 jeunes gens y cherchent à obtenir, en 3 ans, le C.A.P. de mécanique générale, de mécanique rurale, d'électro-mécanique, de serrurerie-soudure, de chaudronnerie, de menuiserie. Dans 2 ans, ils seront 310, qui recevront là un enseignement que les artisans, les industriels ont renoncé à dispenser, et qui fera d'eux ces techniciens, peut-être ces ingénieurs dont l'économie actuelle a un si urgent besoin.

Sur le terrain au sud de la route, on a édifié une école à 6 classes et un groupe d'H.L.M. qui abrite une soixantaine de familles. Le vétuste, inutile Couvent, qui n'avait aucune racine profonde dans le passé, est-il à regretter ? Nous ne le pensons pas.

Au surplus, ajoutons qu'à la suite d'un arrangement avec l'Évêché, une parcelle de 600 m², au sud de la rue des Chesneaux, est restée « hors vente » et laissée à la disposition de la Société civile afin de lui permettre la construction éventuelle d'une chapelle pour remplacer celle qui vient d'être abattue. Ce terrain ayant été occupé par les H.L.M., la Ville pourra être mise en demeure d'en fournir un de même surface aux Filoirs, aux Vaucriises... ou autre part.

Séance du 1^{er} Décembre :

M. BEAUJEAN : « *Le patois briard dans la région de Château-Thierry* » (1^{re} partie). Rares deviennent actuellement ceux qui, entre Marne et Seine, de la Capitale aux Falaises de l'Île-de-France ou, plus précisément, entre Meaux et Provins d'une part, Paris et Montmirail d'autre part, parlent couramment le patois qu'employaient les Briards au Moyen-Age, au XVI^e siècle (celui du mémorialiste Claude Hatton), jusqu'au milieu du dernier siècle. L'instruction primaire obligatoire, la facilité des communications, l'extension de la presse écrite et du journal parlé feront bientôt oublier ce vieux langage si savoureux.

Pourtant on en relève encore fréquemment des traces nombreuses, dans les villages surtout. Peut-être est-il temps de recueillir ces intonations, expressions et vocables destinés à disparaître rapidement, qui furent à l'origine du français classique.

Il s'agit, cette fois-ci, de notes sur la prononciation patoise, sur des tournures de phrases spécifiquement briardes. Il n'est guère possible de résumer cette communication constituée par une multitude de remarques qui demanderaient à être publiées *in extenso* pour être connues d'un large public, afin de susciter observations et controverses enrichissantes.

La communication se termine par la lecture de « l'estraor-

dinaire aventure ed Françouais Badoureau, sacristain èd la parouesse èd Fossoy » telle que feu M. Jules Jarry l'entendit jadis de la bouche de son « grand'onque » en patois local.

Séance du 1^{er} Décembre :

M. LORION : « *M. et Mme Herwarth, amis parisiens de La Fontaine* ». Anne Herwarth, seigneur de Bois-le-Vicomte, était petit-fils du banquier protestant Daniel, venu d'Allemagne, fixé à Lyon, et fils de Barthélémy, naturalisé français, également banquier, mais à Paris. Ce dernier, homme d'affaires avisé, réalisa une énorme fortune dont il fit bénéficier son pays d'adoption puisque c'est grâce aux sommes importantes qu'il prêta à l'État que Mazarin put continuer la lutte contre les Impériaux, acheter les troupes suédoises et ainsi conserver l'Alsace à la France. Il en fut récompensé par la charge de Contrôleur des Finances. Malgré l'amicale instance d'Anne d'Autriche, il ne consentit jamais à abjurer la Religion Réformée et ne cessa de protéger de son mieux ses coreligionnaires persécutés. Longtemps familier de Fouquet, c'est à Vaux-le-Vicomte qu'il connut Jean de La Fontaine.

Son fils Anne, bien en Cour, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes aux Conseils, aurait été Commissaire pour l'exécution des Édits contre les Réformés dans la Généralité de Paris, concomitamment avec un catholique. Il vivait fastueusement grâce à la fortune laissée par son père.

En 1685, il se convertit au catholicisme, sans doute pour épouser Françoise le Ragois, fille du sieur de Bretonvilliers. Celui-ci, président de la Cour des Comptes, très riche bourgeois avare et dévot, était propriétaire d'un magnifique hôtel en l'Ile-Saint-Louis. Un de ses frères, également fort dévot, consacra ses ressources au développement du Canada évangélisé par les Sulpiciens.

La jeune épouse, 20 ans, était célèbre dans tout Paris par sa beauté ; de surcroît, elle était sage — et le resta ! Alors que La Fontaine vivait encore chez Mme de La Sablière, il aimait fréquenter le salon de la belle Mme Herwarth. Il s'y plaisait beaucoup. Il célébra avec un juvénile enthousiaste la charmante maîtresse de maison sous le nom de Sylvie.

En juillet 1694, Mme de La Sablière meurt, après avoir jusqu'au bout assuré la vie quotidienne de son cher poète. Que va faire La Fontaine ? Revenir à Chaury ? Il est trop habitué à Paris, à ses amis, à la société des beaux esprits, à l'Académie. Tout ingénument, il accepte sans se faire prier l'hospitalité d'Anne Herwarth.

Il était temps, car il vieillissait et la maladie le guettait. Les Herwarth et lui étaient liés depuis longtemps. Il passait souvent l'été chez eux à Bois-le-Vicomte. Anne venait chez lui, rue St-Honoré, où il retrouvait Verger, ancien précepteur d'un

de ses jeunes frères, abbé de cour assez scandaleux, délicieux poète et charmant ami, et d'autres habitués, pour la plupart gens de robe, mais aussi gens d'esprit. Il rencontrait aussi dans la « Chambre des philosophes » de jeunes et jolies clavecinistes fort agréables, et toujours une atmosphère pleine d'entrain et de bonne humeur.

Le fabuliste achèvera donc son existence à l'Hôtel Herwarth, rue Plâtrière (actuelle rue J.-J. Rousseau), édifié par le père d'Anne, orné par les artistes les plus célèbres d'alors, particulièrement le Champenois Mignard, splendide demeure que fréquentaient toutes les célébrités du moment : philosophes, écrivains, artistes, dames de beauté et de qualité. Mme Herwarth veillait sur La Fontaine comme sur un enfant, réglant discrètement sa dépense, ordonnant son porte-manteau. Le poète admirait la beauté de sa bienfaitrice, son esprit, son égalité d'humour, sa vertu. Car il reconnaissait humblement qu'il n'était, lui, guère vertueux, qu'il avait... des faiblesses. Il en eut une précisément au château de Bois-le-Vicomte envers une certaine demoiselle de Beaulieu : il faillit perdre la tête. On peut croire qu'il se plaisait en cette magnifique demeure Louis XIII entourée de bosquets délicieux. Il y fit un dernier séjour en octobre 1694 et sut encore, malgré son âge, célébrer avec son habituel talent le charme du paysage, celui de son hôtesse et de ses belles amies.

Puis il songe à sa fin prochaine. A vrai dire, il y songe — de temps en temps — depuis la mort de Mme de La Sablière. Après une grave maladie, il prend véritablement peur de l'au-delà, se confesse à un jeune vicaire de Saint-Roch en toute loyauté et toute humilité, aussi ardent chrétien qu'il s'était jadis montré épicurien insouciant. Mme Herwarth, par son exemple, sa bonté, sa douceur, comme Racine et Boileau par leurs sages recommandations, l'aident à finir paisiblement, faisant l'édition des uns, étonnant les autres. Il expire à l'hôtel Herwarth le 13 avril 1695, à 73 ans et 9 mois.

Anne Herwarth lui survécut 4 ans. Mme Herwarth disparut en 1712, à 45 ans, « saisie » par la mort de son frère, lieutenant-général du Roi au Gouvernement de Paris, célébrée par tous les mémorialistes — même par cette mauvaise langue de Saint-Simon — pour sa grâce, sa modestie, son esprit. L'hôtel de la Plâtrière fut vendu et, complètement transformé, devint l'Hôtel des Postes.

Nous conserverons le souvenir des époux Herwarth, types de ces bienfaiseurs mécènes d'autrefois, si nécessaires alors aux gens de lettres et aux artistes ; leur hospitalité discrète, leurs généreux subsides permettaient à leurs amis de vivre sans grand souci du gain quotidien, libres de ne songer qu'à l'élosion de leurs œuvres suivant l'inspiration de leur génie. Grâce à M. et Mme Herwarth, notre cher Fabuliste connut une fin de vie apaisée, décente, honorable, celle dont sa gloire était digne.

SOCIÉTÉ DE CHATEAU-THIERRY
1962

Table des Matières

	Pages
Bureau de la Société	23
Membres décédés ; nouveaux sociétaires	23
La Fontaine et l'Amitié anglaise (1 ^{re} partie) par M. Roger Deruelle	24
La Fontaine et l'Amitié anglaise (2 ^{re} partie) par M. Roger Deruelle	25
Le Bon Juge, ou l'Envers du Décor par M. Beaujean . .	26
Un mariage contre le gré des parents à Coincy par M. Josse	27
En marge des vieux registres paroissiaux par M. Hardy . .	28
Le culte de St Cénéric et de son frère en Anjou par M. Souty	28
Gautier de Coincy par M. Hardy	29
L'aqueduc de la Dhuys par M. Louhet	30
La famille Harmand par M. Dudrumet	31
Monographie de Goussancourt par M. Beaujean	33
Histoire de l'Ordre impérial des 3 Toisons d'Or par M. Lorion	7
Violet Pullin par Mme Dyke	34
Lecture publique et défense de la langue française par M. Bourgeois	36
La rue du Ha ! Ha ! par M. Josse	37
Nourrices et nourrissons aux XVII ^e et XVIII ^e siècles par M. Hardy	38
Le Couvent bleu par M. Beaujean	39
M. et Mme Herwarth, amis parisiens de La Fontaine par M. Lorion	41
Le patois briard dans la région de Château-Thierry (1 ^{re} partie) par M. Beaujean	41
Divers : Le Salon de l'Humour à Jaulgonne	32
Epaux-Bézu : les Amis des Arts	32
Le Salon du Champignon	37
Excursion à Troyes	36
Exposition de l'École du Val de Marne	29